

## QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.
  - a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?  
En effet il s'agit d'une problématique majeure à Genève, du fait de la nécessité de beaucoup de couples à travailler tous les deux, pour donner un niveau de vie acceptable à la famille. Cela se fait souvent au dépens de la vie de famille.
  - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?  
La flexibilité des horaires de travail pour le couple et surtout pour les femmes sont nécessaires à ce sujet.
  
2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)
  - a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?  
Le manque d'information est une des raisons, l'autre raison principale étant la gêne de beaucoup de couples à s'adresser à l'Etat pour demander de l'aide
  - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?  
Donner plus d'information et la rendre plus disponible au genevois, y compris via les communes et les employeurs
  
3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).
  - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?  
Donner plus d'importance au sujet et lui rendre une priorité qui ne l'est pas forcément en ce moment.
  - b) Quels en seraient les désavantages ?  
Une machine administrative pouvant générer des lourdeurs administratives
  
4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).
  - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?  
Ce dispositif aura l'avantage d'un travail spécialisé et de donner une vue d'ensemble réelle sur la vraie situation des familles genevoises avec des détails plus pointus.
  - b) Quels en seraient les désavantages ?  
Je n'en vois pas du tout de désavantages.

---

PUBLIC

Avenir Familles

----- Un R de Famille, Rue Goetz-Monin, 10, 1205 Genève -----

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

- a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?
- b) Aide au logement, bourses d'études, aide au paiement des primes maladie
- c) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?

Développer et soutenir un Observatoire des familles avec l'appui de l'Université de Genève pour cibler au mieux les besoins des familles genevoises.  
Une fois ce travail accompli, les besoins seront plus faciles à définir et les solutions seront plus adaptées.

PUBLIC

Avenir Familles

----- Un R de Famille, Rue Goetz-Monin, 10, 1205 Genève -----